

AVIS PUBLIC DE PROMULGATION

AVIS est donné par la greffière de la Ville, que le règlement numéro 870-21 autorisant un emprunt de cinq-cent-quinze-mille dollars (515 000 \$) pour la préparation des plans, devis, la surveillance et la réalisation des travaux de remplacement d'un tronçon d'aqueduc sur la rue des Quais à l'ouest de la rue Garnier a été adopté comme suit :

— Avis de motion :	11 mai 2021
— Dépôt du projet de règlement	11 mai 2021
— Adoption :	8 juin 2021
— Consultation écrite :	18 juin au 3 juillet 2021
— Approbation du Ministère des Affaires municipales et Habitation :	8 septembre 2021
— Entrée en vigueur :	8 septembre 2021

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Toute personne désirant prendre connaissance du règlement peut le faire en consultant le site internet de la municipalité ou en faisant une demande aux Services des affaires juridiques et greffe, par courriel au greffe@ville.sainte-catherine.qc.ca

Donné à Sainte-Catherine, ce 8 septembre 2021



Me Pascalie Tanguay, directrice des
Services juridiques et greffière